

Chaque mois, le département Questions sociales du Centre d'analyse stratégique propose une sélection d'informations, d'innovations et d'expérimentations venues d'ailleurs. Elle ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive l'actualité sociale internationale, ni contribuer à leur transposition dans le contexte hexagonal. Elle est constituée de choix délibérément subjectifs effectués par les chargés de mission du département dans le cadre de leurs recherches et de leurs rencontres. Que ces informations suscitent l'adhésion, la prudence ou le rejet, leur vocation est de contribuer à animer le débat sur l'avenir des modèles sociaux.

Vous pouvez naturellement alimenter ce recueil en transmettant toute information que vous jugerez utile au contact suivant : [sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr](mailto:sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr)

juin 2011

## ► La curiosité du mois

### Éducation



L'Université de Regina, en Saskatchewan, **fait le pari que ses diplômés trouveront un emploi dans leur domaine dans les six mois suivant l'obtention de leur bac**, peu importe leur discipline. S'ils n'y arrivent pas, ils auront droit à une année d'études supplémentaire sans frais. Cette offre n'est qu'un des aspects du programme UR Guarantee, lancé en septembre dernier. De leur côté, les étudiants doivent aussi fournir leur part. Tout au long de leur scolarité, ceux qui choisissent d'y participer - ils sont 350 cette année - s'engagent à assister à des ateliers, à rencontrer un conseiller pédagogique, à suivre des stages et à prendre part à des activités étudiantes.

<http://www.uregina.ca/urguarantee/>

<http://www.lactualite.com/societe/education/diplome-universitaire-emploi-garanti-ou-un-gratuit>

## ► La couverture des risques sociaux

### Famille



**Les congés parentaux constituent un frein à l'emploi des femmes immigrées.** C'est l'avis de deux experts qui ont rendu un rapport au ministre suédois des finances et qui s'alarment du faible taux d'emploi chez les femmes immigrées. **Un étranger qui immigré en Suède a en effet droit à un congé parental de 16 mois pour son enfant, même si cet enfant a cinq ou six ans à son arrivée en Suède.** Durant cette période, le parent qui s'occupe de l'enfant touche une allocation mensuelle de 5 400 couronnes suédoises (585 euros). Les experts proposent donc que la durée du congé soit dégressive avec l'âge d'arrivée de l'enfant.

<http://www.thelocal.se/34332/20110614/>



**Un juge a annulé la décision d'octroyer à un couple de parents de jumeaux le « double » bénéfice d'un congé parental.** Au Canada, les nouveaux parents peuvent bénéficier d'un total de 35 semaines rémunérées de congé parental, auxquelles s'ajoutent 15 semaines de congé de maternité. Un couple avait obtenu le droit de doubler ce congé payé en raison de la naissance de leurs jumeaux, droit qui vient de leur être révoqué par une autre décision de justice. En arguant que le fait de s'occuper de deux enfants demande deux fois plus d'efforts, ce couple prévoit faire appel devant la justice fédérale. Avec l'utilisation grandissante des nouvelles procréations médicalement assistées qui augmentent le nombre de naissances multiples, ils disent vouloir faire une différence pour les autres parents.

<http://www.theglobeandmail.com/news/national/parents-of-twins-lose-their-bid-for-twice-the-benefits/article2062750/>



Lors de la dernière Assemblée générale de la Fédération suisse de la Formation des parents, la création d'un **label de qualité pour les formateurs** de parents et d'une **formation de formateur de parents certifiée** par un brevet fédéral a fait l'objet de discussions. À l'origine de cette proposition, un constat : un **micro marché s'est développé** autour des parents et de leurs interrogations concernant l'éducation des enfants. De plus en plus de **professionnels aux profils divers** « gravitent » autour des parents sans que l'on connaisse leurs spécificités (les coachs, conseillers et guides en éducation, médiateurs ou autres animateurs issus des professions de la santé, de l'enseignement et du social...).

[http://www.formation-des-parents.ch/images/4\\_NL\\_Formation\\_Parents\\_CH\\_MARS\\_11.pdf](http://www.formation-des-parents.ch/images/4_NL_Formation_Parents_CH_MARS_11.pdf)

- Le canton de Fribourg va introduire le 1<sup>er</sup> juillet **une allocation maternité pour toutes les mères**. Le dispositif prévoit d'octroyer aux mères qui ne travaillent pas, et ce **quelle que soit leur situation financière**, une allocation cantonale de 38,20 francs par jour durant 98 jours (soit **3 000 euros au total**). De plus, les mères en **situation précaire** bénéficieront d'une **aide financière supplémentaire** durant toute une année dont le montant variera selon son revenu ou sa situation maritale. D'après les estimations des autorités, cette mesure devrait profiter à 30 % des mères. Cette loi complète ainsi celle sur l'assurance maternité fédérale qui n'octroie une allocation qu'aux mères biologiques actives professionnellement.

<http://www.lematin.ch/actu/suisse/fribourg-soutient-mamans-410698>

- Des parlementaires proposent **un système de prévoyance familiale non-imposable**, dans lequel les futurs parents seraient encouragés à mettre de l'argent de côté **pour diminuer leur temps de travail à la naissance de l'enfant**. Sur le modèle du 3e pilier (épargne retraite), les épargnants auraient la liberté de choisir quelle somme ils veulent placer sur ce compte «congé parental». Ainsi, quelqu'un qui travaillerait à 100 % pourrait économiser 5 % de son salaire durant quatre ans et réduire son taux d'activité à 80 % pendant un an à l'arrivée du bébé. Si le couple ne donnait finalement pas naissance à un enfant, le montant de l'épargne serait versé à l'avoir de vieillesse ou retiré selon certains critères. Contrairement aux propositions de congé paternité, cette idée « d'assurance parentale » séduit nombre de parlementaires car elle ne créerait ni solidarité forcée entre les personnes avec et sans enfants ni charges sociales.

<http://www.lematin.ch/actu/suisse/futurs-parents-devraient-economiser-financer-conge-parental-412001>

## Santé



**En Suède, où le taux d'ensoleillement n'est pas très élevé, les immigrés originaires d'Afrique et du Moyen-Orient souffrent particulièrement de carences en vitamine D du fait de leurs peaux plus sombres.** Là où une demi-heure d'exposition quotidienne suffit à une peau claire pour avoir sa dose, les besoins peuvent être multipliés par dix pour un individu à la peau très sombre. **Ces carences sont d'autant plus fortes que les nouveaux venus restent fidèles à leurs habitudes alimentaires et n'adoptent pas le régime scandinave riche en poisson gras et en produits laitiers, qui contiennent beaucoup de vitamine D.** La carence en vitamine D peut provoquer des maladies graves : rachitisme, maladies osseuses, problèmes cardio-vasculaires voire altération du système nerveux.

<http://www.rfi.fr/science/20110615-manque-ensoleillement-carence-vitamines-suede>



**Pour connaître les évolutions de la consommation de drogues dans la population, on s'en remet traditionnellement à des enquêtes par sondage.** Ces enquêtes ne sont pas très fiables, en raison de phénomènes de sous-déclaration. **Une autre méthode, prometteuse, vient d'être mise au point par des scientifiques norvégiens. Elle consiste à analyser les eaux usées d'une municipalité et à en tirer des enseignements sur l'usage de drogues dans la population de la ville.** Cette méthode évite les biais propres aux sondages. Mais des problèmes techniques demeurent : en cas de fonte brutale des neiges par exemple, les mesures doivent être recalibrées pour tenir compte de la dilution des composants que l'on cherche à décèler.

<http://sanfrancisco.ibtimes.com/articles/165995/20110620/whole-cities-tested-for-drugs-scientists-norway-pocis.htm>



Les médecins israéliens ont entamé en Avril une grève contre une réforme du ministère des finances. Le mouvement de grève serait soutenu par l'opinion publique israélienne. Les médecins réclament de fortes augmentations (l'Israel medical association demande ainsi une augmentation de 42 % pour ses 17 000 médecins) et la création de places

additionnelles en soin intensif pour mieux prendre en charge le flux des patients, notamment en périphérie. Ils critiquent aussi les horaires intensifs auxquels sont soumis les jeunes médecins. Le ministère des finances offrait une augmentation de 8 % en échange d'une pointeuse mesurant la présence effective et les temps de consultations. Dans le cadre des négociations, le ministère des finances offrait aussi une augmentation de 28 % en échange d'une présence augmentée des médecins titulaires en soirée et le week-end.

L'Etat entendait porter plainte contre le blocage des hôpitaux publics par les médecins, mais la cour de justice a préféré pour l'instant ne pas intervenir dans les négociations en cours.

<http://www.haaretz.com/news/national/finance-health-ministries-ask-court-for-injunctions-to-stop-ongoing-doctors-strike-1.365196>

<http://www.jpost.com/Health/Article.aspx?id=225715>



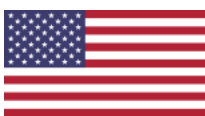
Jugées dangereuses et dépassées par les médecins résidents, les gardes de 24 heures consécutives dans les hôpitaux seront bientôt chose du passé. **Québec a six mois pour réduire les horaires de garde à un maximum de 16 heures par jour.** Une décision accueillie favorablement

par le ministre de la Santé, Yves Bolduc, qui entend se soumettre à la sentence arbitrale. C'est une victoire pour la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), qui se bat depuis plusieurs années pour faire reconnaître que les gardes de 24 heures mettent en danger la santé et la sécurité des patients comme des résidents.

<http://www.ledevoir.com/societe/sante/325017/quebec-force-de-mettre-fin-aux-gardes-de-24-heures>

- Le magazine l'Actualité publiait récemment **un dossier en ligne sur la télésanté**. Le dossier fait notamment état d'un essoufflement du système de la télésanté, et explore les raisons de ces difficultés.

<http://www.lactualite.com/sante/la-telesante-en-attente-dun-second-souffle>



Le *US Food and Drug Administration* étudie actuellement la possibilité d'interdire la vente et la distribution de cigarettes mentholées dans le pays. Ce type de cigarettes est considéré comme le plus fumé et le plus addictif. Les publics les plus concernés sont les jeunes, les Noirs et les

Hispaniques, mais aussi les gays et les transsexuels, lesquels fumeraient en moyenne deux fois plus que la population générale, et préférablement des menthols. Le *Center for American Progress (think tank démocrate)* plaide pour que les habitudes « tabacologiques » de ces groupes de populations soient étudiées spécifiquement. Plus généralement, la consommation de tabac, notamment mentholé, est un indicateur fort du fossé sanitaire entre les riches et les pauvres aux États-Unis.

[http://www.americanprogress.org/issues/2011/05/menthol\\_ban.html](http://www.americanprogress.org/issues/2011/05/menthol_ban.html)

## Vieillesse/Santé



Selon une étude réalisée par l'Université de Washington sur les années 1987 à 2007, l'espérance de vie des Américains (75,6 ans pour un homme et 80,8 pour une femme en 2007) se situe en deçà de la moyenne des autres pays industrialisés, place les Etats-Unis à la 37e

place mondiale, et varie considérablement d'une région à l'autre, voire diminue dans un nombre croissant d'endroits. Les chercheurs définissent ainsi une zone « noire », qui va de la

Virginie occidentale jusqu'au Nord du Texas, en passant par les Appalaches et le Mississippi. *A contrario*, l'espérance de vie augmente chez certaines populations de diverses aires géographiques (les Noirs dans le District de Columbia, les séropositifs dans la ville de New York, par exemple). Le Nord de la Virginie, la Colorado, le Minnesota, l'Utah, la Californie, l'État de Washington et la Floride présentent les taux les plus élevés.

Parmi les explications avancées : l'obésité, le tabac (notamment chez les femmes), l'hypertension et la pénurie de médecins. Cependant, les dépenses de santé par tête sont aux Etats-Unis 50 % supérieures à celles des pays européens. Mais les inégalités y sont plus criantes. Ces données sont très importantes à l'heure du vote de la réforme de la santé et des débats (houleux) sur son financement.

[http://www.washingtonpost.com/national/life-expectancy-in-the-us-varies-widely-by-region-and-in-some-places-is-decreasing/2011/06/13/AGdHuZVH\\_story.html?hpid=z3](http://www.washingtonpost.com/national/life-expectancy-in-the-us-varies-widely-by-region-and-in-some-places-is-decreasing/2011/06/13/AGdHuZVH_story.html?hpid=z3)



Une étude du Centre d'évaluation des choix technologiques (TA-SWISS) s'intéresse à la consommation de **substances destinées à améliorer les performances cérébrales**, appelées *enhancers*. En Allemagne, des données montrent que 5 % des personnes professionnellement actives prennent des médicaments délivrés sur ordonnance ou non, afin d'accroître leurs performances au travail. La Suisse ne disposant pas de telles données, TA-SWISS recommande aux autorités de mener une analyse de l'utilisation de ces produits, et d'envisager une régulation dans le cadre de la loi sur les produits thérapeutiques. En effet, si interdire la vente de ces produits risquerait d'être interprétée comme une forme de paternalisme, TA-SWISS estime **qu'établir clairement les risques et s'assurer de la véracité de la publicité** dont ils font l'objet paraît souhaitable.

<http://www.ta-swiss.ch/fr/media/communiques/24052011/>

- Toujours plus de Suisses rédigent **des directives anticipées** à l'attention de leur personne de confiance. Ce faisant, elles déterminent **les mesures médicales** qu'elles approuvent ou non en cas d'incapacité de discernement, de façon à décharger leurs proches de décisions difficiles. Ces documents peuvent renseigner sur **la volonté d'être réanimé, d'être alimenté artificiellement, de donner ses organes**, de subir une autopsie ou encore de bénéficier d'un accompagnement spirituel. Pour faciliter cette démarche, la Fédération des médecins suisses vient de mettre à disposition sur son site, **un modèle type** de directives anticipées en deux versions : une courte, comportant les souhaits les plus fréquemment exprimés, et une détaillée permettant au patient de décrire ses souhaits et ses valeurs personnelles. D'après la FMH, ces documents ont été **téléchargés en très grand nombre** depuis leur mise en ligne.

<http://www.tdg.ch/donner-organes-reanime-patient-pourra-choisir-2011-06-08>

- Dès 2008, le site [Okdoc.ch](http://Okdoc.ch) a proposé aux internautes d'évaluer leurs médecins selon un ensemble de critères allant **du temps d'attente à l'efficacité du traitement prescrit**. Après un départ fulgurant, les médecins ont menacé de porter plainte pour non-respect de la protection des données. Le site a alors **été réorienté en un outil de recommandation**, aucune note négative n'étant publiée. Depuis peu, le site [Medicosearch.ch](http://Medicosearch.ch) propose à son tour de noter les médecins, mais aussi les dentistes, les hôpitaux et les médicaments. Ces sites sont soutenus par les associations de consommateurs suisses, qui considèrent néanmoins la récente publicité faite par une caisse d'assurance maladie à ses sociétaires pour Medicosearch comme « un mélange des genres délicat ».

<http://www.amge.ch/2011/06/07/donnez-une-note-a-votre-medecin/>

- Une récente étude détaille **les problèmes de santé des détenus d'une prison préventive suisse**. Près de 58 % souffriraient de différents problèmes médicaux, 40 % seraient consommateurs d'au moins une drogue illégale et 16 % présenteraient des troubles mentaux. Les chercheurs soulignent que comparativement à la population générale, la prévalence de **la tuberculose, de l'hépatite C et de l'usage d'héroïne est plus de dix fois supérieure** chez les prisonniers. La **nationalité** des détenus pourrait être un critère incitant à un dépistage des maladies infectieuses plus poussé. Ainsi, chez les Géorgiens, le taux d'hépatite C atteint 20,8 %, contre 5,7 % en moyenne dans la prison et 0,7 % dans la population générale. Pour les auteurs, l'emprisonnement devrait être considéré comme une occasion de dispenser des soins médicaux et des mesures préventives aux migrants.

<http://www.20min.ch/ro/news/geneve/story/13147525>

## Dépendance



**Søren Pind**, ministre danois de l'immigration et du développement, **vient d'introduire un changement dans la législation permettant aux retraités qui n'ont pas besoin de soins particuliers d'accueillir, pour une durée pouvant aller jusqu'à 24 mois, un jeune étranger (17-30 ans) au pair, pour effectuer 18 à 30 heures de ménage, cuisine et courses par semaine, en échange du gîte, du couvert et d'une rémunération mensuelle minimale de 3050 couronnes danoises (408 euros)**. Les opposants à cette réforme dénoncent un détournement d'une tradition d'échange culturelle au profit d'une importation à peine déguisée de main d'œuvre étrangère payée entre un quart et un tiers du salaire normal. Les jeunes filles au pair interrogées (au Danemark, elles sont philippines pour 80 % d'entre elles) ne semblent pas hostiles à la réforme, jugeant le travail auprès des enfants plus. Mais certaines reconnaissent tout de même qu'il ne reste plus grand-chose de l'idée initiale l'échange culturel.

<http://www.cphpost.dk/news/making-the-cut/51744-au-pairs-weigh-in-on-controversial-proposal.html>



Selon une étude rendue publique fin mai par l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP), **plus de la moitié des Québécois espèrent ne pas terminer leurs jours dans une résidence pour personnes âgées**. Les Québécois sont extrêmement inquiets des récents cas médiatisés de mauvais traitements, de décès ou de suicides dans des résidences pour personnes âgées. En tout, 84 % se disent un peu ou beaucoup préoccupés par ce qu'ils ont vu ou entendu dans les médias. L'AQRP profite de ces résultats pour lancer des flèches au projet de loi du gouvernement destiné à resserrer la certification des résidences privées pour personnes âgées, plaidant plutôt pour le développement du secteur public.

<http://ruefrontenac.com/nouvelles-generales/sante/38082-residences-personnes-agees-sondage>

- Avec ce **projet de loi sur les résidences privées pour personnes âgées** paru en mai dernier, le gouvernement établirait notamment un seuil minimal d'employés devant être présents afin d'assurer une surveillance adéquate. On rendrait aussi obligatoire la vérification systématique des antécédents judiciaires du personnel et des bénévoles. Le projet de loi permettrait au gouvernement d'exiger, par règlement, l'implantation de comités de milieu de

vie dans les résidences privées pour personnes âgées. Enfin, le gouvernement voudrait fixer par règlement les exigences de formation du personnel.

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Mai2011/12/c4028.html>

## Logement



Un projet de rénovation urbaine près de Tel-Aviv tente de prévenir le phénomène d'éviction des habitants les plus défavorisés générés par les plans de réhabilitation traditionnels. Il viserait la rénovation de 6 immeubles. Les rez de chaussées pourraient être vendus. Deux étages de logements étudiants seraient ajoutés afin de favoriser la mixité sociale et le lien intergénérationnel. Ces ventes et ajouts devraient permettre aux promoteurs privés de financer tout à la fois une opération immobilière rentable et les coûts de réhabilitation de ces immeubles vétustes, sans implication financière pour les résidents. En outre, l'augmentation des taxes locales et frais de maintenance induite par l'amélioration du quartier pourraient être partiellement pris en charge.

<http://www.haaretz.com/print-edition/features/no-need-to-call-the-movers-1.365450>



### L'adoption d'un plan national d'éradication des bidonvilles

Le gouvernement central a adopté début juin un plan quinquennal d'éradication des bidonvilles.

Des logements financièrement accessibles devraient être construits pour accueillir 32 millions de personnes habitant actuellement dans des taudis ou des bidonvilles. Ces logements devraient être construits via le développement de partenariats public-privé. Le ministère des Finances a alloué 123 millions d'euros pour l'exercice en cours. 154 millions d'euros devraient aussi être consacrés à des garanties d'emprunt pour faciliter l'accès au logement des populations pauvres.

[http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2011-06-03/india/29616741\\_1\\_slum-free-india-slum-rajiv-awas-yojana](http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2011-06-03/india/29616741_1_slum-free-india-slum-rajiv-awas-yojana)

(Times of India, 3 juin 2011)

## Éducation



**En Suède, la fédération nationale des écoles indépendantes (Friskolomas riksförbund) exige des statistiques nationales évaluant les performances des écoles, qu'elles soient municipales ou indépendantes.** Selon la fédération, une information de meilleure qualité est en effet indispensable pour que les parents puissent effectuer un choix pertinent. Surtout, en l'absence d'information sur la qualité des écoles, la liberté de choix (introduite en 1991 en Suède) risque de perdre sa principale fonction : améliorer la qualité de l'enseignement via l'émulation.

<http://www.thelocal.se/34184/20110605/>



Les vacances scolaires d'été seront raccourcies à partir de 2012/2013 et reportées sur des vacances prises pendant l'année scolaire. La réforme a été retardée face à la gronde des enseignants face à une mise en œuvre dès la rentrée prochaine. Les professionnels du tourisme seraient en faveur du plan sous réserve d'une entrée en vigueur retardée. Cette réforme

faisait suite à des recommandations d'un groupe d'experts sur le rythme scolaire. Les reports de vacances pendant l'année facilitaient également l'observance religieuse.

<http://www.ipost.com/NationalNews/Article.aspx?id=223078>

<http://www.ipost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=223949>



**Le programme de prêts scolaires du Gouvernement fédéral pour les étudiants qui poursuivent des études supérieures est critiqué par certains acteurs universitaires et associatifs.**

On constate en effet que de plus en plus d'étudiants terminent leurs études avec un endettement important, et soumis à de forts taux d'intérêts. La moyenne d'endettement de ce type des diplômés universitaires était en moyenne de 26 680 \$Can en 2009 (19 128 euro). Du fait de la situation économique, ces étudiants ont en effet et par exemple beaucoup de difficultés à financer leurs études par des emplois à temps partiel, comme cela est souvent le cas au Canada. Le « retour sur investissement » de ces prêts est par ailleurs moins intéressant du fait de la dégradation du marché de l'emploi. En cumulant les prêts octroyés par le gouvernement, et parfois des prêts « privés », des étudiants se retrouvent par exemple à devoir accepter le premier emploi disponible, à devoir arrêter leurs études s'ils ont atteints le niveau d'endettement maximal, à entrer dans la vie active sans pouvoir acheter un logement, ou à épargner moins pour leur retraite. On reproche entre autres au gouvernement d'avoir augmenté la période de remboursement (14 ans au lieu de 10 ans), tout en ne diminuant pas les taux d'intérêt des prêts.

<http://www.nationalpost.com/news/Student+debt+bankrupting+generation/4874861/story.html>

- La loi 88 entrée en vigueur en juillet 2009 prévoit la **signature de « conventions de gestion » entre les écoles du Québec et leurs commissions scolaires** (*sorte d'Académie*). Ces contrats détaillent les objectifs de réussite et les moyens de les atteindre. Les enseignants ressentent cependant un malaise à l'égard des cibles chiffrées pour mesurer la réussite des élèves. Tant et si bien que plusieurs écoles ont refusé de signer la convention de gestion et de réussite avec leur commission scolaire et que d'autres pourraient les imiter d'ici la fin de juin.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/325019/reussite-scolaire-chiffree-des-ecoles-refusent-de-collaborer>



**Un projet de loi pour repousser la fin de la scolarité obligatoire au-delà de 14 ans.**

Début juin, le ministre de l'Education a suggéré que «chaque enfant devait avoir le droit d'être scolarisé pendant au moins 10 années ». A ce jour, une loi sur l'éducation gratuite et obligatoire (dite loi RTE), votée en août 2009 et entrée en vigueur en avril 2010, rend gratuite et obligatoire la scolarité des enfants de 6 à 14 ans dans l'ensemble des régions de l'Inde. Un projet de loi devrait être proposé d'ici à trois mois pour étendre le droit à la scolarité. Cette extension devrait permettre à 19 millions d'enfants – qui auraient pu abandonner l'école après 14 ans – de prolonger leurs études.

Une enquête récente réalisée auprès de plus de 13 000 écoles révèlent diverses difficultés dans la mise en œuvre : de nombreux enfants sont encore non scolarisés ; un enseignant sur cinq n'est pas qualifié ; seulement 55.8 % des écoles respectent le ratio élève / enseignant prescrit par la loi RTE ; seulement 70 % des écoles ont accès à l'eau potable. Pour le moment, peu de changements ont pu être observés dans le système éducatif. Un certain



nombre de régions se plaignent d'ailleurs de ne pas disposer des fonds fédéraux nécessaires à l'effectivité de la loi et souhaiteraient plus de souplesse pour adapter les normes nationales aux réalités locales. Le gouvernement a estimé à près de 17 milliards d'euros le coût des cinq premières années de mise en œuvre de la loi RTE (dont 30 % financé par les régions).

<http://www.thenational.ae/news/worldwide/south-asia/plan-to-give-every-child-in-india-education-to-age-of-14-hits-criticism>

(The National, 20 juin 2011).

## Éducation/Santé/Genre



Une étude, parue en 2010 dans la revue *Social Forces* et portant sur 10 000 individus qui étaient lycéens dans les années 1950, pointe le lien direct entre obésité, insertion professionnelle et revenus, en particulier pour les femmes (parmi les personnes en surpoids, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de faire des études supérieures car elles souffrent plus qu'eux de stigmatisation et d'un déficit de capital social). On connaissait la discrimination à l'embauche à l'encontre des personnes obèses, mais le biais de genre semble être un facteur d'aggravation de ces inégalités liées au surpoids.

<http://www.nytimes.com/2011/06/03/opinion/03glass.html?scp=1&sq=heavy%20in%20school&st=cse>

## ^ La promotion du lien social et du « vivre ensemble »

### Diversité et immigration



**Les autorités finlandaises sont sur le point d'introduire une nouvelle carte d'identité. Elle sera bleue pour les nationaux, marron pour les étrangers.** Dans le premier cas, la carte d'identité pourra servir de justificatif d'identité pour se déplacer dans toute l'Union européenne, ce qui ne sera pas possible dans le second cas. **Plusieurs ONG ont dénoncé une tentative de profilage ethnique en appelant à l'arbitrage de la Commission européenne qui s'est déclarée incompétente.** Rappelons tout de même que les cartes d'identité ne sont pas obligatoires en Finlande, même si elles peuvent être utilisées pour ouvrir un compte en banque ou prouver son âge à l'entrée d'une boîte de nuit.

<http://theforeigner.no/pages/news/multiculturalism-taxes-norwegian-oil-companies/>



Beauvoir Jean, le fondateur du premier gang de rue de Montréal-Nord, un quartier pauvre de la ville, publie en juin un livre qui **offre un point de vue inédit et controversé sur ces gangs**. Il aborde dans cet ouvrage les aspects négatifs et positifs des gangs de rue. Selon ses dires : « Si vous voulez comprendre le rôle que les gangs de rue jouent en ville, dites-vous qu'ils sont des policiers de la rue. Ils ont pacifié et assuré l'ordre dans la vente de crack, ce qui n'est pas une mince affaire. Mais avant cela, ils ont accompli quelque chose de plus important : **ils ont mis fin au racisme de la rue** ». Il raconte ainsi que lorsqu'il a fondé son gang, les Haïtiens étaient victimes d'agressions physiques ouvertement racistes, et pour lesquelles la police n'intervenait pas. Il s'agissait donc et avant tout de se défendre, les membres du gang ayant

par la suite cherchés à s'enrichir avec des activités illicites, et en raison de leurs difficultés économiques.

<http://ruefrontenac.com/nouvelles-generales/societe/38105-gangs-de-rue-noirs>



La question « raciale » n'en finit pas de faire débat en tant que critère d'admission dans les universités américaines, selon les principes de l'*affirmative action*. Une jeune fille, qui se définit elle-même comme métis (asiatique et noire), postule l'automne dernier dans un *college* de la région de Houston. Après réflexion quant à la possibilité d'augmenter ses chances d'intégrer l'établissement, elle demande conseil à l'administration qui lui dit de cocher la seule case « AA » (*African-American*). Or, depuis un an, le *Department of Education* demande aux universités et aux collèges de collecter davantage d'informations sur l'origine raciale de leurs étudiants, afin de mieux connaître l'évolution de cette population. Dès lors, ceux-ci ont un choix accru de cases à cocher (de nouvelles catégories « raciales » et ethniques sont apparues. N.B. : « Latino », par exemple, n'est pas considéré comme une « race » mais comme une ethnie aux États-Unis). Cela rejoint la problématique du recensement de 2010 qui nous apprend que de plus en plus d'Américains se définissent comme métis. On est donc ici face à un triple enjeu, dont chacune des parties n'est pas, loin s'en faut, nécessairement compatible avec les autres : données démographiques/ressenti individuel/stratégie d'admission universitaire.

<http://www.nytimes.com/2011/06/14/us/14admissions.html?scp=1&sq=multiracial%20student&st=cse>



### Un recensement des castes... le premier depuis l'abolition officielle de ce système en 1950

Un recensement des castes va être réalisé pour la première fois en Inde. Nehru avait pourtant officiellement aboli ce système en 1950.

Le recensement doit être réalisé par le gouvernement en lien avec le Registrar General of India (équivalent de l'INSEE en Inde). Il devrait être achevé d'ici à décembre 2011 et devrait servir ensuite de support à la définition de quotas dans l'accès à l'emploi, à l'enseignement secondaire et supérieur, et aux services sociaux ciblés.

Il fait actuellement l'objet de vives controverses sur les méthodes employées pour catégoriser la population et les effets que pourrait engendrer ce recensement sur les musulmans. De façon plus générale, ces débats renvoient à la façon de formuler la question sociale. Doit-elle être posée en termes de rapports de caste, de classe, de genre ou de religion ? Le fait de mettre l'accent sur les castes pourrait en effet favoriser certaines catégories, au détriment de classes sociales défavorisées, ou de religions minoritaires. Il faut savoir qu'en Inde le système de castes est étroitement lié à la religion hindouiste (80% de la population).

<http://timesofindia.indiatimes.com/india/Indias-first-caste-census-in-60-years-kicks-off/articleshow/9045576.cms>

(Times of India, 30 juin 2011)

### Égalité réelle des genres



**Le gouvernement suédois s'inquiète de la montée de l'endettement chez les femmes.** Traditionnellement, ce sont les hommes qui souffrent le plus de l'endettement. Mais la femme est en train de changer avec le développement du crédit à la consommation. Auparavant, ce dernier était essentiellement mobilisé pour l'achat d'électroménager. Aujourd'hui, il permet d'acheter un

peu tout : vêtements, nourriture, essence, etc. Du coup, **les femmes sont à présent aussi nombreuses que les hommes à se trouver en incapacité de rembourser leurs dettes. Un programme d'action spécifiquement ciblé sur les femmes est donc en cours de réalisation, avec notamment un site internet dédié.**

<http://www.thelocal.se/34076/20110530/>



**Une école maternelle suédoise s'attaque de manière radicale aux stéréotypes de genre.** A « Egalia » (c'est le nom de l'école), le personnel évite autant que possible d'utiliser les pronoms « lui » (han) ou « elle » (hon) mais utilise un pronom neutre (hen) qui n'a pas d'équivalent en français. Tout est fait, depuis le choix des livres jusqu'à l'emplacement des jouets, pour ne pas influencer les enfants et ne pas reproduire les stéréotypes masculins et féminins. **Dans les livres disponibles à Egalia, on rencontre des girafes homosexuelles qui adoptent un petit crocodile abandonné. En revanche, point de Blanche-Neige ni de Cendrillon dans l'enceinte de l'établissement.** Evidemment, toute la démarche repose sur un présupposé qui est loin d'être démontré : que les différences de comportements et de goûts entre hommes et femmes ne sont que le fruit d'une « construction sociale ».

<http://www.thestar.com/news/world/article/1014003--swedish-preschool-takes-aim-at-gender-stereotypes>

## Politique de la ville



Un nouveau programme de soutien du logement étudiant proposera des logements dans des communautés de 20/30 étudiants situées dans des quartiers plutôt défavorisés. En l'échange de ces logements à bas prix, les étudiants participeront à des actions bénévoles à hauteur de 200 h par étudiant la première année. Le programme se substitue à un programme antérieur qui avait cherché (avec succès) à relocaliser les étudiants sur Jérusalem quand il y avait un risque de désertification de son centre.

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=224721>

## ► Divers sujets d'intérêt

### Contraception



L'intégralité des modes contraceptifs est actuellement payante en Suisse et les femmes doivent dépenser en moyenne 14 euros par mois pour se procurer la pilule. À Genève, trois députées proposent alors d'intégrer la pilule contraceptive dans l'assurance de base pour les jeunes filles âgées de 15 à 25 ans. Cette mesure assurant la gratuité aux plus jeunes est soutenue par l'Association suisse des assurés et, plus surprenant, par les représentants du Parti évangélique qui y voient la possibilité de lutter contre la banalisation de l'interruption volontaire de grossesse. La Commission de la santé du Conseil national se montre en revanche opposée au projet du fait des hausses actuelles des primes d'assurance. Un membre de la Commission arguant que « la maternité n'étant pas une maladie, c'est donc de la prévention (...) et cela ne concerne pas l'assurance de base ».

<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Elles-veulent-faire-rembourser-la-pilule-10789201>

## Protection des enfants, Internet et vie privée



Une start-up israélienne a développé un software pour aider les parents à protéger leurs enfants des cyberprédations, tout en respectant la vie privée des enfants dans leurs réseaux sociaux. Le logiciel United Parents peut-être téléchargé librement et permettrait d'analyser les interactions sur Facebook (et sous peu sur MSN). En cas d'alerte, les parents sont simplement informés d'un danger, mais pas du contenu des chats. En outre, le logiciel repère les traces de potentiels « prédateurs » en recoupant les sollicitations émises par un compte donné.

<http://www.jpost.com/Sci-Tech/Article.aspx?id=224949>

## Prostitution / Pornographie



La prostitution n'est pas interdite en tant que telle en Ontario, mais les maisons closes sont interdites, de même que le fait de solliciter des clients ou de vivre des revenus de la prostitution. En faisant une analogie avec les joueurs de hockey qui bénéficient d'un avantage lorsqu'ils jouent à domicile, un avocat conteste la loi devant la Cour d'appel de justice de l'Ontario (et suite à une mésentente entre une autre cour et les gouvernements provincial/fédéral). L'avocat de prostituées argue en effet que le gouvernement doit assurer la sécurité de ces prostituées tout comme celle des autres citoyens, et que cette sécurité est mieux à même d'être assurée dans une maison close ou si les prostituées travaillent à domicile. Cette affaire fait échos à l'assassinat de 27 prostituées par Robert Pickton en 2002 à Vancouver. **La décision de justice attendue pourrait donc permettre l'ouverture de maison closes.**

<http://news.nationalpost.com/2011/06/15/prostitutes-want-safety-of-working-from-house-court-hears/>

<http://fullcomment.nationalpost.com/2011/06/13/national-post-editorial-board-fixing-our-broken-prostitution-laws/>



Après les plaintes à répétition des riverains d'un quartier zurichois où les péripatéticiennes se concentraient, la prostitution va y être interdite. Dès 2012, **une nouvelle zone de prostitution** de rue sera installée en périphérie et sera équipée de **box semblables à des garages privés** où les clients pourront avoir des relations sexuelles dans leur voiture. La police pourra ainsi plus facilement contrôler la prostitution et assurer la sécurité aux femmes face aux clients violents. Un service de conseil aux prostituées sera en outre présent sur place. Ce modèle, déjà testé avec succès à Cologne en Allemagne, est une première en Suisse : il coûtera près de 2 millions d'euros à la ville. Les deux autres zones de prostitution de la ville subsisteront mais la prostitution ne sera désormais autorisée que sur des axes où les logements ne dépassent pas 20 % de la surface et où il n'y a ni école ni aire de jeu ni église à proximité.

<http://www.lematin.ch/actu/suisse/box-prostitues-clients-zurich-411080>

## TIC, sécurité et liberté commerciale



Les États-Unis, par l'intermédiaire de leur Département d'État, sont en train de mettre au point un Internet capable de passer au travers de la censure de certains pays. Cette décision s'inscrit dans le souhait de Barack Obama de soutenir les mouvements en faveur de la démocratie, à la suite des révolutions arabes. L'idée est de mettre en place un Internet alternatif, en théorie impossible à surveiller, qui serait confié à des opposants politiques démocrates locaux, pour les aider à gérer leurs opérations et à communiquer. La technologie utilisée serait celle du « mesh network » (réseau maillé), qui transforme les ordinateurs et les téléphones portables en émetteurs wifi. L'ensemble serait relié à Internet par des lignes fixes, mobiles ou par satellite. Les États-Unis financent aussi en parallèle la création de réseaux privés à l'intérieur de pays étrangers, en implantant eux-mêmes des antennes-relais dans leurs bases militaires. <http://www.lefigaro.fr/hightech/2011/06/14/01007-20110614ARTFIG00651-les-usa-financent-en-secret-un-web-resistant-a-la-censure.php>

## Espace public



Suite des nuisances sonores urbaines présentées le mois dernier : une étude réalisée dans le canton de Zurich vient de démontrer que **les cloches des églises** sont **très perturbantes pour le sommeil** des gens qui y vivent à proximité. Actuellement, les autorités et les tribunaux estiment qu'une personne n'est réveillée par le bruit des cloches qu'à partir de 60 décibels. Or l'étude zurichoise montre que le sommeil est déjà troublé avec un volume sonore bien inférieur et qu'environ **25 000 Zurichois** se réveillent au moins une fois par nuit à cause des cloches. Selon les scientifiques, il suffirait de **réduire leur volume sonore de 5 décibels** pour **diminuer de 90 %** le nombre de personnes dérangées durant leur songe.

<http://www.lematin.ch/actu/suisse/sommeil-cloches-eglises-question-411288>



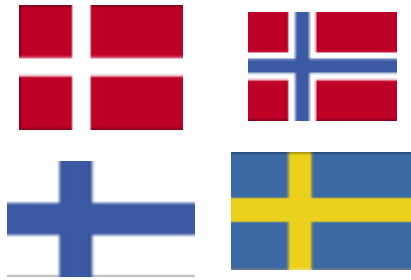
### Les principaux résultats du recensement indien de 2011

Les premiers résultats du recensement indien de 2011 montrent que l'Inde comptait, au 1<sup>er</sup> mars 2011, 1.2 milliard d'habitants. La population aurait augmenté de 181 millions d'habitants en 10 ans. On observe toutefois un ralentissement de la croissance démographique depuis 2001 (1,64 % de croissance annuelle moyenne, contre 1,97 % entre 1991 et 2001) et une progression de l'alphabétisation (65 % en 2001 et 74 % en 2011). Mais de nombreuses disparités persistent, notamment en termes de taux de fécondité et de mortalité infantile, ou de densités qui augmentent dans les plaines agricoles, autour du Gange et des mégapoles de Dehli et Kolkota (Calcutta). Bien que la population indienne soit bien avancée dans sa transition démographique, elle va continuer de croître dans les cinquante prochaines années.

(Population et société, n° 478, INED, mai 2011).

**PAYS**

**REFERENTS**



**Pierre-Yves Cusset**



**Virginie Gimbert**



**Marie-Pierre Hamel**



**Noémie Houard**



**Guillaume Malochet**



**Marie-Cécile Naves**



**Sarah Sauneron**



**Vanessa Wisnia-Weill**

Travaux coordonnés par **Sylvain Lemoine**  
**[sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr](mailto:sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr)**